



Direction générale
de l'environnement (DGE)
Biodiversité et paysage
Chemin du Marquisat 1
1025 St-Sulpice

www.vd.ch - T 021 557 86 30 - F 021 557 86 50
info.faunenature@vd.ch

Autorisation spéciale

Autorisation n° 2464

art. 2 RLFaune

1 Délivrée à

Monsieur
Raymond Bourguignon
Route de la Florettaz 63
1275 Chésereux

2 Le détenteur de la présente attestation est autorisé

à effectuer des repérages de faons, à l'aide d'un drone, dans les prairies agricoles aux conditions suivantes :

- l'usage d'un drone doit faire l'objet d'une autorisation préalable (orale) par l'exploitant agricole concerné;
- les surveillants permanents de la faune des circonscriptions concernées doivent être informés préalablement à toute intervention (repérages, déplacements de faons).

Lieu: canton de Vaud

Personnes autorisées: collaborateurs du détenteur uniquement sous sa supervision et en sa présence.

Copie pour information :

- SFP

3 Expiration de la validité
30 juin 2017

4 La demande d'autorisation est agréée moyennant observation des conditions ci-dessous :

Cette autorisation nous sera retournée à son échéance.

5 Emolument (facture suivra par prochain courrier)
fr. 0.00

6 Voie de recours

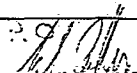
La présente décision peut faire l'objet d'un recours du Tribunal cantonal.

L'acte de recours doit être déposé auprès du Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public, dans les trente jours suivant la communication de la décision attaquée; il doit être signé et indiquer les conclusions et motifs du recours.

La décision attaquée est jointe au recours. Le cas échéant, ce dernier est accompagné de la procuration du mandataire.

7 Lieu et date d'établissement
St-Sulpice, le 11 mai 2017

Timbre et signature :


Direction générale
de l'environnement (DGE)
Biodiversité et paysage
Ch. du Marquisat 1
1025 ST-SULPICE

Sauvetage



faons Vaud

Sauvetage faons Vaud

est un regroupement de pilotes de drones, d'agriculteurs, de chasseurs et du Service de la Faune vaudois qui se sont donnés comme mission de sauver les faons au printemps, au moment de la fauche des prairies. En effet, chaque année en Suisse, des centaines, voire des milliers de faons sont atrocement mutilés et tués par les machines agricoles au moment de la fauche.

Le chevreuil

Les chevrettes mettent bas pendant les mois de mai et de juin. Les petits faons restent tapis dans les hautes herbes et sont protégés des prédateurs grâce à leur immobilité et le fait qu'ils soient inodores. Malheureusement, cette stratégie leur est fatale lorsque l'agriculteur fauche son pré. Au lieu de s'enfuir, les faons restent immobiles et n'ont aucune chance de survie. De plus, de nos jours, les tracteurs ont des vitesses de travail très rapides, sur d'importantes largeurs, ce qui souvent se révèle fatal pour les faons et les mères restées à proximité.

Méthode de sauvetage

Les méthodes traditionnelles de détection des faons par battues, avec ou sans chien, ainsi que les techniques pour effrayer les mères, ne donnent pas des résultats suffisants. On estime le succès de ces pratiques à environ 50%. Sauvetage faons Vaud utilise des multicoptères (drones) équipés d'une caméra thermique permettant de détecter les animaux présents dans une prairie avant de la faucher. Cette méthode efficace à près de 100% a été développée par Nicole Berger et le département de la Haute Ecole des Sciences Agronomiques, Forestières et Alimentaires de la Haute Ecole Spécialisée de Berne (BFH-HAFL).

Nos services

Les missions de Sauvetage faons Vaud sont multiples :

- Mettre en relation les agriculteurs qui souhaitent faire détecter leurs prairies avant la fauche avec des pilotes de drones équipés d'une caméra thermique. En effet, la courte période de mise-bas et de fauche oblige agriculteurs et pilotes de drones à être réactifs et disponibles rapidement.
- Sensibiliser la population à cette problématique catastrophique pour la faune. Plus les gens seront au courant de cette méthode de détection des faons par drones, plus elle pourra se développer et porter ses fruits.

Nos besoins

Nous avons besoin, pour réussir notre mission, du plus grand nombre de pilotes de drones équipés d'une caméra thermique, ainsi que d'être connus, afin que les agriculteurs sachent que nous sommes à leur service pour les aider à préserver la faune et leur éviter de traumatisantes expériences.

L'équipement en drone et caméra thermique coûte relativement cher. Il faut compter de 5000 à 10000 CHF pour acquérir un matériel performant.

Sauvetage faons Vaud fait donc appel aux généreux donateurs pour soutenir son action. Si vous êtes un privé, une entreprise, une ONG ou simplement un amoureux de la nature et que vous souhaitez contribuer au sauvetage des faons, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Notre action est une aide précieuse à la nature et aux agriculteurs et peut vous permettre de mettre en avant votre sensibilité environnementale, auprès de vos proches ou de vos clients.

Organisation

La FSVD (Fédération des Sections Vaudoises de la Diana) a créé une commission spécifique afin de préserver les faons lors des périodes de fauche. Tuer un faon de cette manière est traumatisante pour l'agriculteur et cruel pour la bête. Souvent les faons sont mutilés et doivent être achevés. Nous voulons apporter notre contribution en mettant en place une organisation bien structurée afin d'être efficaces sur tout le canton de Vaud. Nous sommes organisés en cinq régions (La Côte, le Jura, le Plateau, la Broye et les Alpes). Chaque région comporte plusieurs sections de la Diana, nous en avons 19 réparties sur tout le canton. Une personne sera responsable par région et fera partie de la commission « Sauvetage des faons Vaud ». Son rôle est d'organiser sa région et de développer, avec l'aide de ses sections, la collaboration entre agriculteurs, pilotes de drones et chasseurs pour que notre mission puisse répondre à l'attente de tous et ceci sur tout le canton de Vaud.

Actuellement, nous avons une région (la Côte) qui est opérationnelle. C'est la région choisie afin de tester en 2017 si notre manière d'approcher cette mission est la bonne.

Pour une première année, nous constatons que c'est un succès et bien des agriculteurs nous ont contactés. Ces derniers ont été informés de nos services par messagerie (base de données créée avec l'aide de ProConseil, filiale de Prométerre) et par les médias. Lorsque nous intervenons, notre action est gratuite pour eux, ce qui, à nos yeux, a été une motivation supplémentaire pour faire appel à nous. Ceci nous a permis de contrôler 47 parcelles et de sauver 32 faons.

La période de fauche se situe entre fin mai et juin. La mise-bas des chevrettes est à la même période. C'est une phase très courte et nous devons être très réactifs. Nous estimons, afin de répondre à la demande, une patrouille de quatre pilotes de drones par région. Les pilotes de drones amateurs sont présents et motivés pour utiliser leurs compétences à cette noble mission. Par contre, tous ne sont pas équipés de caméras thermiques et n'ont pas des moyens suffisants pour acquérir ce matériel. C'est la raison pour laquelle nous lançons un appel.

Une bonne caméra thermique fiable coûte en moyenne 7000 CHF.

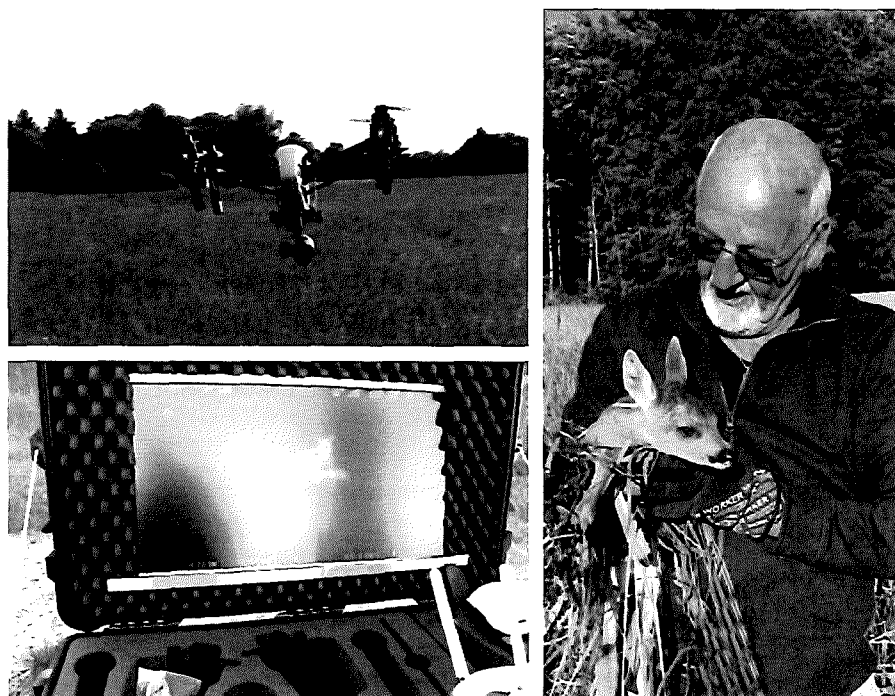
Nous vous serions infiniment reconnaissants si par vos dons, d'un montant indifférent, vous pouviez nous aider à réaliser notre objectif. Nous restons naturellement à votre disposition pour tout complément d'information.

Raymond Bourguignon: rayboubou@bluewin.ch ou 079 626 54 71

<https://www.sauvetage-faons-vaud.com/>

FSVD, Sauvetage des faons, 1134 Chigny

IBAN: CH 15 0900 0000 1001 0950 2 ou CCP 10-10950-2 en mentionnant « Action sauvetage des faons ».



Message d'un président de région après une intervention

Bonjour à tous, chers présidents de régions.

Je me permets de vous contacter pour vous faire part de ce qui suit.

J'ai l'habitude d'aller déloger d'éventuels faons et chevrettes dans des champs prêts à être fauchés par des agriculteurs de ma région, chaque année, sur demande ou proposition.

C'est toujours positif d'œuvrer dans ce sens-là car cela permet de préserver des animaux et de leur éviter une mort atroce.

Sur demande d'un agriculteur de L'Isle, j'ai contacté R. Bourguignon et lui ai proposé de faire venir un pilote de drones pour intervenir sur la parcelle de cet agriculteur (> 5 ha).

Aucun chevreuil n'a été trouvé (c'est une bonne nouvelle) mais je tenais à relever l'efficacité d'une telle intervention.

En bref:

- Rendez-vous à 06 h 00 sur place avec le pilote du drone et Raymond.
- Préparation et programmation du matériel (drone, tablette, écran, etc.): 5 minutes max.
- Survol et visionnage de la parcelle à l'aide du drone et de la caméra thermique: 30 minutes max.

Il est clair que cela aurait pu durer plus longtemps si un ou des chevreuils avaient été détectés, mais à l'évidence l'exercice fut rapide, simple et efficace.

La qualité des images est telle que l'efficacité est proche du 100%. Rendons-nous à l'évidence, le risque zéro n'existe pas: en effet, l'agriculteur allant faucher en fin d'après-midi, rien n'empêche la chevrete et son faon de revenir dans le champ pendant la journée.

Personnellement, j'ai été « surpris en bien » comme on dit en bon vaudois! Et ce d'autant plus qu'un tel exercice effectué de manière conventionnelle, avec 3 ou 4 personnes, aurait duré plus de deux heures.

Je sais que le nerf de la guerre est le financement car le matériel est onéreux, surtout la caméra thermique. Mais il semblerait que des pistes ou solutions potentielles soient en cours d'investigation auprès du comité cantonal de la FSVD.

Ce que peuvent faire les chasseurs, c'est passer le message par rapport à cette manière de procéder, suivre la procédure communiquée récemment (numéro de contact) et motiver/trouver d'éventuels pilotes dans notre corporation – donc dans nos sections respectives – de manière à ce que les pilotes soient plus nombreux et mieux répartis dans le canton.

A bon entendeur, salut! Merci de transmettre le message aux présidents de sections de votre région.

Mes amitiés en St-Hubert.

Philippe